

## CONFÉRENCE

# Villes et Transition Numérique : quelques défis et opportunités

avec le professeur Jean-Henry Morin

L'Union des villes genevoises a le plaisir de  
vous convier à une conférence exceptionnelle  
qui aura lieu le :

**Samedi 17 novembre 2018, de 10h30 à 12h**

*Suivie d'une verrée*

### Lieu

Palais Eynard  
Rue de la Croix-Rouge 4

Entrée libre

# BIOGRAPHIE

## JEAN-HENRY MORIN

Jean-Henry Morin est professeur associé en systèmes d'information à l'Université de Genève, Faculté des Sciences de la Société. Rattaché à l'Institut de science de service informationnel (ISS) au Centre Universitaire d'Informatique (CUI), il est directeur du programme de bachelor en Systèmes d'Information et Science des Services et président de ThinkServices, un Think(do)Tank genevois sur la science des services et l'innovation où ThinkData.ch a été conçu. Il a été professeur associé à la Korea University Business School de Séoul jusqu'en 2008. Professeur invité à Yonsei University en 2016 et Digital Society Initiative Fellow à l'Université de Zurich en 2018. Entrepreneur de 2001 à 2004, il a été co-fondateur d'une entreprise spécialisée dans les solutions de gestion de la performance.

Ses travaux de recherche portent sur la sécurité de l'information et plus particulièrement sur la gestion des droits numériques dans les secteurs de l'entreprise et des médias. Son travail sur la gestion des exceptions dans les environnements DRM a été transféré dans l'industrie en partenariat avec Fasoo en Corée du Sud. De manière générale ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'un axe de recherche sur la sécurité socialement responsable et durable. Il mène également des recherches dans les domaines de la technologie Blockchain, du cloud computing, de l'Internet des objets, de la protection des données et de la transparence. Son vif intérêt pour le Design Thinking comme compétence a servi de base à ThinkServices et à la création d'un FabLab académique à Genève. Il est l'auteur d'un livre sur la responsabilité numérique (Editions Fyp, 2014) dans lequel il discute de la valeur de la confiance éclairée et de la transparence comme fondement d'un principe émergent de co-conformité (conformité collaborative).